

Fédération Tunisienne de Football

PV N° « 14 »

Saison Sportive 2015/2016

Commission Nationale de Discipline et de Fair – Play

Réunion du Vendredi 15 Avril 2016 ouverte à 15h00

Sous la présidence de M . Fethi Ben Hassen

Membres Présents : MM –Wajdi Mhiri – Sami Slim .

Cas du président de l’Avenir Sportif Soukra M.Mohamed Arbi Snagria:

- M.Arbi Snagria CIN N°04797418 président de l’Avenir Sportif Soukra expulsé lors de la rencontre JSO / A.S.Soukra séniors du 27/03/2016 pour propos injurieux , menace verbale , crachat et Blasphème envers arbitre a été condamné à six (06) matchs d’interdiction de banc à compter du 15/04/2016 et une amende de cinq cent dinars (500 DT) et ce conformément aux dispositions de l’article 44 Tableau E paragraphes 3 et 4 du code disciplinaire de la FTF .

Cas du président de l’Avenir Sportif Oued Ellil M.Salem Jendoubi :

- M.Salem Jendoubi président de l’Avenir Sportif Oued Ellil expulsé lors de la rencontre SS Ksour / ASOE séniors du 27/03/2016 expulsé pour menace verbale envers arbitre a été condamné à cinq (05) matchs d’interdiction de banc à compter du 15/04/2016 et une amende de quatre cent dinars (400DT) et ce conformément aux dispositions de l’article 44 Tableau E paragraphe 3 du code disciplinaire de la FTF .

Séance levée à 16h30

Le Président de la Séance

Fethi Ben Hassen



Le Rapporteur de la CNDF

Mohamed Salah Fathallah

